



SYNDICAT C.G.T BOSCH REXROTH

COMPTE-RENDU DES NAO 2019

Que dire de ces NAO 2019 ?

Après une année 2018 extraordinaire réalisée par l'investissement des salariés, ceux-ci n'ont pas compris et accepté les 1^{ères} propositions de la direction le 25 janvier et les ont trouvées inacceptables !!!

Lors d'assemblées générales du personnel, majoritairement les salariés ont décidé d'une action de grève le mercredi 30 janvier pour faire comprendre à la direction qu'il fallait qu'elle revienne avec d'autres propositions.

La direction ayant compris ce message, revient avec des propositions d'une tout autre nature pour être finalement accepté par la majorité des salariés grévistes.

**Le syndicat CGT remercie les salariés grévistes pour avoir fait changer les choses.
Le syndicat CGT va signer l'accord.**

L'accord est composé des conditions suivantes :

- Augmentation générale :
Ouvriers et ATAM : 2,8%
Cadres : 1,8%
Rétroactif au 01 janvier 2019.
- Augmentations individuelles :
Ouvriers et ATAM : 0,3% avec un minimum garanti de 2% du salaire de base.
Cadres : 1,3%
- Complément d'intéressement de 385€
- Promotions hors budget avec revalorisation salariale.
- Revalorisation de 2,5% des primes liées au taux horaire sauf : primes de transport, temps d'habillage/déshabillage, prime de secouriste, prime d'ancienneté (conventionnelle).
- Revalorisation des allocations mensuelles versées aux préretraités : 2,8%.
- Congés d'été : Même règles que les autres années.

- 5^{ème} semaine : fermeture du 24 au 31 décembre 2019 soit 4 jours pour le personnel en journée et 5 jours pour le personnel en équipe.
- Journée de solidarité fixée le 15 août 2019.
- Jour enfant malade : La direction reconduit les 2 jours enfant malade de moins de 12 ans sur justificatif pour la période 2019-2020. Tous les salariés bénéficient de cette mesure, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent.
- Embauches : Pas d'engagement de la direction dans le cadre des NAO. Nous continuerons à défendre ce point tout au long de l'année 2019.
- Prime Gilet Jaune : 300€ que nous dégageons de cette négociation vue qu'ils ont été décidés par le groupe.

Grille ATAM : La direction prend l'engagement avec obligation de résultat aux prochaines NAO de renégocier l'écart entre les grilles. Le syndicat CGT travaillera avec les salariés de cette catégorie et portera les propositions afin de réduire les écarts entre les grilles. Au regard du rapport SECAFI sur la restructuration, les salariés du 2^{ème} collège ont été les plus lésés de l'entreprise. La CGT doit prendre en compte cette situation et nous le ferons.

Bien consciente qu'il est difficile de contenter tout le monde, la CGT essaye au mieux de satisfaire tous les salariés de toutes les catégories, chose difficile.

Les NAO finies, nous resterons très attentifs sur tous les autres sujets que ce soit les réformes à venir et notamment les retraites et notre convention collective qui est en discussion depuis maintenant 2 ans.

L'UIMM (patronat de la métallurgie) veut mettre à mal notre convention ou seule la CGT lutte depuis 2 ans pour gagner une convention collective de haut niveau et qui ouvre des droits nouveaux.

Seule la lutte permet de faire changer les choses.

Vos élus CGT

Vénissieux le 04 février 2019